

# adeto

## NEWS

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2012 n° 47

### Le mot du président



Avec le soutien du conseil d'administration de l'Adeto, je tiens à réaffirmer solennellement notre position vis à vis des obstacles récurrents qui perturbent le bon fonctionnement de nos PMI et PME. Il est nécessaire de faire à temps le diagnostic des maux qui nous assaillent, le manque de main d'œuvre qualifiée, les prélèvements insupportables et les distorsions de concurrence sont une entrave que nous dénonçons depuis longtemps et qui, je le déplore, ne font que s'aggraver.

Une formation inadaptée et le manque de motivation empêchent nos entreprises de trouver la main d'œuvre qu'elles recherchent désespérément. La formation insuffisante ou mal adaptée est à l'origine du décalage entre l'offre et la demande d'emplois qui fait que malgré le nombre impressionnant de chômeurs, les entreprises ont du mal à trouver la main-d'œuvre directement adaptable aux emplois proposés.

Nous déplorons également un manque certain de motivation pour les métiers proposés et quelquefois même, de façon plus générale, pour le travail ! La différence de revenus entre ceux qui travaillent et ceux qui perçoivent les allocations chômage est peut-être insuffisante pour inciter à prendre un emploi ?...

Un autre de nos soucis est l'augmentation constante et insupportable des prélèvements. Il nous paraît impossible de distribuer des richesses qui n'existent plus sans mettre en péril la survie de nos entreprises. Depuis longtemps nous tirons la sonnette d'alarme, on nous a fait des promesses, non seulement elles n'ont pas été tenues mais la situation s'aggrave. On nous avait laissé espérer un allègement des charges sur les salaires, il semble que ces réformes soient reportées aux calendes grecques... C'est préoccupant à la fois pour les comptes de l'entreprise et pour les statistiques du chômage qui ne manqueront pas d'être affectées par ces mauvaises nouvelles.

Les distorsions de concurrence sont aussi des entraves très perturbantes du

(suite page 2)



## Mutualisation des contrôles périodiques obligatoires... ça rapporte !

**D**evant le succès de l'opération « mutualisation des déchets » l'Adeto élargit les démarches d'achat mutualisé aux contrôles périodiques obligatoires et au matériel de lutte contre l'incendie et les risques électriques.

### CONTRÔLE INCENDIE

Ces contrôles incendie concernent les extincteurs, les RIA (robinets incendie armés), les trappes, les détecteurs. C'est la société SAD ACF de La Seyne qui est le lauréat de l'appel d'offre, les remises proposées sont attrayantes puisque les tarifs sont en moyenne de l'ordre de 40% inférieurs à ce qui était payé jusqu'à présent. L'entreprise propose également la vente de matériel et d'accessoires à des prix négociés.

### CONTRÔLES PÉRIODIQUES OBLIGATOIRES

Ils seront effectués par Bureau Veritas, lauréat de l'appel d'offre. Ils concernent les installations électriques, chariots élévateurs, ascenseurs, compresseurs, portes et portails, certaines machines (presse à carton)... Les tarifs négociés sont très intéressants, à titre d'exemple une entreprise qui comprend 600 m2 d'ateliers et 150 m2 de bureaux paiera désormais 118,50€ HT au lieu de 350€ jusqu'à précédemment pour un contrôle des installations électriques.

Toutes les entreprises sont gagnantes, les petites encore plus que les grandes qui avaient déjà les arguments pour négocier les prix. En moyenne les gains sont de l'ordre de 40 à 50%.

Pour adhérer à ces opérations, appelez au plus vite PASCALE : 06 79 94 39 39.

### SOMMAIRE

|                                                   |     |
|---------------------------------------------------|-----|
| <b>Edito : Le mot du président</b>                | 1/2 |
| <b>Mutualisation des contrôles... ça rapporte</b> | 1   |
| <b>De tout un peu...</b>                          | 2/3 |
| Signalétique : Un peu d'histoire                  |     |
| Mutualisation, collecte... ça marche !            |     |
| Dépôts sauvages                                   |     |
| Aire des gens du voyage                           |     |
| COS Méditerranée                                  |     |
| Les déjeuners de l'Adeto                          |     |
| <b>Actualités...</b>                              | 4   |
| Signalétique                                      |     |
| <b>Prise directe...</b>                           | 5   |
| Péchés Gourmands                                  |     |
| <b>Partenariat...</b>                             | 6   |
| École des managers                                |     |
| <b>Quoi de neuf chez TPM...</b>                   | 6   |
| <b>Le saviez-vous ?</b>                           | 6/7 |
| <b>Des métiers et des hommes...</b>               | 7   |
| Passtime                                          |     |
| Green & Company                                   |     |
| <b>La bourse de l'immobilier...</b>               | 8   |



fonctionnement de nos PME. Depuis la crise on a vu maintes grandes entreprises confrontées à une baisse de charges, venir chercher sur nos marchés traditionnels un supplément d'activité. A l'autre extrémité de la chaîne on voit de plus en plus d'auto-entrepreneurs, qui paient moins de charges et ne sont pas soumis aux mêmes obligations que les PME, leur disputer des marchés dans des conditions de concurrence complètement faussées. L'auto-entrepreneur bénéficie d'un statut qui permet de démarrer plus facilement une entreprise, cela a été conçu pour permettre aux personnes sans emploi de lancer leur propre activité, de créer leur propre emploi. Mais aujourd'hui on voit des auto-entrepreneurs embaucher et continuer de bénéficier de conditions privilégiées. Si l'on veut rétablir les conditions d'une saine concurrence il serait peut-être temps de revoir les seuils à partir desquels il faut appliquer le droit commun !!

Les entreprises sont en relation permanente avec le monde extérieur, visites de clients, livraisons font partie de la vie quotidienne. Dans la zone couverte par l'Adeto, beaucoup se plaignent de la difficulté de se repérer et de trouver la bonne adresse. Un projet de signalétique, proposé par l'Adeto et validé par TPM, devait être mis en place. Sans doute à cause des nombreux travaux entrepris, extensions de la zone, travaux sur les réseaux, voiries, ce projet n'a pas été conduit à échéance. On a beau être équipé d'une carte, d'une boussole ou d'un GPS, cela ne suffit pas toujours. Si l'on ne veut pas voir se multiplier les situations abracadabrantesques que beaucoup rapportent ici il serait judicieux de mettre en place cette signalétique claire et précise que tout le monde attend.

Enfin pour conclure je lance un appel aux plus grosses institutions départementales, l'UPV, la chambre des métiers, la CCIV, l'ADETO, l'AFUZI, le GEPS ... pour se réunir autour d'une table et parler réellement du monde économique de notre département.

**Gabriel De Pasquale**  
**Président de l'Adeto**

**adeto**  
NEWS

**Espace Entreprises**  
**419, avenue de l'Europe - BP 70085**  
**83181 SIX-FOURS**  
**Tél. 04 94 63 16 08 - 06 79 94 39 39**  
**email : adeto@wanadoo.fr**

Directeur de la Publication :  
**Gabriel De Pasquale**

Rédaction :  
**Gérard Normand**

Conception Edition : **SIRA - 04 94 74 00 09**

Impression : **2300 exemplaires**

## De tout un peu...

### ■ Les déjeuners de l'Adeto

Ils étaient près de vingt, représentant 15 entreprises autour de Gabriel De Pasquale, président de l'Adeto, lors du dernier déjeuner des entreprises qui se tenait au Poséidon à La Seyne. L'occasion pour chacun de présenter son

entreprise ou ses activités. Le dernier déjeuner a eu lieu comme à l'accoutumée le dernier lundi du mois, soit le 29 octobre à L'Espace Café au sein de l'espace vie avenue de Rome, ZI Jean Monnet à La Seyne-sur-Mer.



Sur le point de passer à table après un apéro qui a permis de faire connaissance

### ■ Inauguration de l'aire des gens du voyage

Le samedi 15 septembre s'est déroulée l'inauguration de l'aire d'accueil des gens du voyage réalisée par TPM dans la zone de La Millonne. Paul Mourier, préfet du Var, les maires des communes de la zone de L'Adeto, Jean Sébastien Vialatte, député maire de Six-Fours, Marc Vuillemot, maire de La Seyne, Robert Bénéventi, maire d'Ollioules et la conseillère régionale Marie Bouchez étaient présent, tous ont souligné leur soucis de voir ce type de réalisation contribuer à l'apaisement des relations entre les gens du voyage et les riverains.

Le schéma départemental dans le cadre duquel cette installation a été réalisée prévoit la construction de 18 aires d'accueil et 6 aires de grands passages dont 1 aire de grands passages et 2 aires d'accueil sur le territoire de TPM.

Le site de La Millonne offre 14 emplacements de 150 m2, 14 blocs sanitaires (cuisine, douche, wc) dont un pour les personnes à mobilité réduite ; il a nécessité 9 mois de travaux pour un coût de

1 085 950 euros dont 25% financés par la région et 75% par TPM.

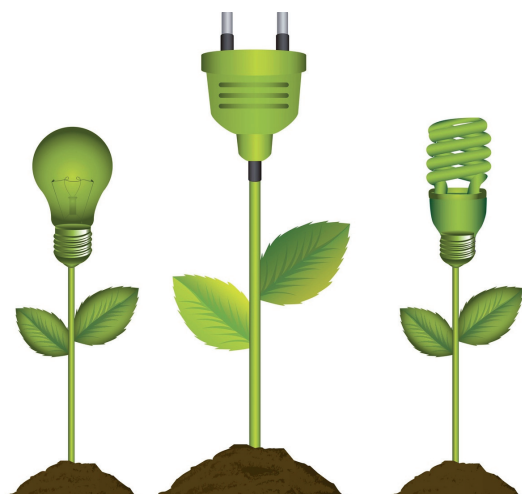
Ouvert depuis la fin juin il est géré par la société SG2A qui gère 248 aires de ce type en France. Un gardien est présent 6j/7 et une permanence téléphonique fonctionne 24h/24.

Chaque utilisateur règle une redevance journalière avec une durée de stationnement limitée au maximum à 2 mois.





## ■ Mutualisation...Ça marche ! Ramassage des déchets industriels



La loi de juillet 1994 a conduit les pouvoirs publics à mettre à la charge des entreprises, à partir du 1er janvier 2012, le ramassage des déchets préalablement effectués par les communes. Devant le coût de l'opération, l'Adeto avait proposé à ses adhérents de se mutualiser pour obtenir auprès des prestataires spécialisés, des tarifs plus abordables. L'appel d'offre a désigné la société Véolia Propreté parmi six entreprises candidates. Le contrat proposé prévoit un tarif de base attractif par rapport au prix catalogue ainsi que des remises en fonction du nombre d'entreprises adhérant à l'opération. Une remise complémentaire de 3% pour un seuil de 50 entreprises et 7% pour un seuil de 200 entreprises. Le premier seuil de 50 entreprises étant atteint, la première remise est donc désormais appliquée aux adhérents de l'opération. A la cadence des adhésions actuelles, le second seuil est en ligne de mire... encore un effort !

Déchets concernés :

- Déchets banals valorisables : carton, plastique d'emballage, papiers de bureaux, archives, bois, métaux, végétaux.
- Déchets résiduels : ordures ménagères ou déchets non dangereux
- Déchets dangereux : peintures, colles, mastic, vernis, aérosols, néons, ampoules, piles, batteries, diluants, huiles, liquide de refroidissement, déchets électriques et électroniques, emballages souillés (métal et plastique).

L'Adeto a négocié les tarifs pour le traitement ou le rachat, la collecte et la location de matériel. Il est aussi possible aux adhérents de déposer leurs déchets chez Véolia Propreté et bénéficier des tarifs négociés.

## ■ La chasse aux dépôts sauvages

Régulièrement, les trottoirs et terre-pleins de la zone sont encombrés par des dépôts sauvages, détritiques, vieux matelas, carcasses d'électroménager qui viennent polluer le paysage et l'image de la zone d'entreprises. Les derniers dépôts ont été nettoyés mais faut-il rappeler que des containers sont là pour ça et que ces dépôts sont interdits. Une surveillance accrue a été demandée.

## ■ Signalétique : Un peu d'histoire

Lorsque l'Adeto s'est constituée en 1996 c'est pour tenter de mettre un semblant d'organisation dans la zone d'entreprises de Toulon-Ouest qui s'est formée à partir d'une douzaine de zones d'activité un peu hétérogènes, situées sur les communes d'Ollioules, La Seyne et Six-Fours. Certaines étant le fruit de la volonté des collectivités, d'autres sont venues s'y ajouter de manière spontanée.

Le souci des entreprises résidant dans cette zone a toujours été de pouvoir être situé précisément par leurs clients ou leurs fournisseurs. Maintes et maintes fois on a vu des camions de livraison, perdus, tenter de faire demi-tour ou de rebrousser chemin provoquant à chaque fois embouteillages et bouchons. La mise en place par les différentes municipalités d'une signalétique par fléchage sur lattes s'est avérée non satisfaisante pour tout le monde. Elle n'a jamais été efficace, les entreprises doivent s'adresser aux opérateurs choisis par

appels d'offre dans chaque mairie et qui de ce fait sont différents, c'est onéreux, insuffisant, peu visible en conduisant un véhicule...

Avec la création de la communauté de commune, TPM ayant pris en charge la voirie dans la zone, l'Adeto propose en 2007 l'adoption d'une signalétique générale, claire et précise, sur le modèle de ce qui avait l'air de bien marcher à Sophia-Antipolis. Tout le monde se met d'accord, TPM approuve le projet et promet de le réaliser! Que s'est-il passé depuis, la crise ? L'amnésie ?, les travaux de voirie, les extensions de zones... toujours est-il qu'on se perd toujours aux Playes ou à La Millonne !!

Gabriel De Pasquale, président de l'Adeto avait rendez-vous fin octobre avec Mme Christiane Hummel, Vice-Présidente de TPM, qui a convoqué les services et remis le dossier sur les rails !... Promis c'est pour bientôt.

## ■ Salon du COS Méditerranée



Au service des entreprises et des collectivités depuis 1948 le COS Méditerranée est à la fois un service social qui écoute, aide et accompagne les membres des personnels des entreprises adhérentes à qui il peut proposer des prêts sans intérêt ou à taux réduits. C'est aussi un intermédiaire efficace pour tout ce qui concerne les activités de loisirs (voyages, croisières, hébergements et locations, cinéma, théâtre, concerts, culture, animation jeunesse, sports et loisirs, beauté-bien-être, shopping-bon plan, etc...)

Pour la première fois depuis sa création, le COS Méditerranée organisait, début octobre, un salon qui réunissait une quarantaine de ses fournisseurs partenaires.

Les adhérents ont pu ainsi établir un contact direct avec les prestataires de l'association, assister à des conférences, ou goûter les produits... Ils pouvaient déposer un bulletin de participation dans une urne pour participer gratuitement aux tirages au sort qui ont eu lieu au cours de la journée pour tenter de gagner l'un des 200 lots mis en jeu (séjours, week-end, voyages, carnaval de Venise, soins thalasso, location de voiture, traversées vers la Corse...), les moments d'émotions, de découvertes faisaient place aux moments gourmands dans une ambiance sympathique. Les organisateurs, enchantés par l'omniprésence des partenaires et la fréquentation des adhérents ont exprimé leur satisfaction par la voix du président Jean François HESSE.

## ■ Portes ouvertes à la station amphitria

Depuis 2009, la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée assure la gestion de 5 stations d'épuration. A ce titre, elle organise les journées portes ouvertes à l'usine de dépollution Amphitria, à La Seyne-sur-Mer les 24 et 25 novembre prochains. À cette occasion, des visites guidées gratuites seront organisées, à raison de 2 visites de 50 personnes par demi-journée. Une ligne téléphonique consacrée aux réservations sera mise en service dès le 29 octobre. Vous serez invités à laisser votre véhicule au rond-point de Fabrégas, à La Seyne-sur-Mer (parking sous surveillance) puis à emprunter l'autocar mis à disposition pour rejoindre la station.

Plus d'infos :  
[www.tpm-agglo.fr](http://www.tpm-agglo.fr)



Championnat de France 1<sup>re</sup> Division Fédérale

# SAISON 2012/2013

UNION SPORTIVE SEYNOISE RUGBY  
[www.usseynoise-rugby.com](http://www.usseynoise-rugby.com)

## Calendrier des Matches

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| US SEYNOISE - US ROMANS ET PERGEOLISE | 30/09/2012 |
| US SEYNOISE - VALANCE D'AGEN          | 14/10/2012 |
| US SEYNOISE - AUBENAS                 | 11/11/2012 |
| US SEYNOISE - LAURUR                  | 25/11/2012 |
| US SEYNOISE - BOURGOIN                | 02/12/2012 |
| US SEYNOISE - RODEZ                   | 09/12/2012 |
| US SEYNOISE - CHATEAURENARD           | 20/01/2013 |
| US SEYNOISE - BLAGNAC                 | 03/03/2013 |
| US SEYNOISE - AGDE                    | 24/03/2013 |

**REJOIGNEZ-NOUS!**

Pour tous renseignements  
STADE MARQUET : 04 94 94 27 72



LA SEYNE SUR MER



# Signalétique en zone d'entreprises de TOULON-OUEST

## UNE LONGUE HISTOIRE !

« Où sommes, où allons-nous ? », question fondamentale, parfois métaphysique qui prend un aspect très pratique et terre-à-terre pour les conducteurs qui cherchent leur destination dans la zone industrielle de Toulon-Ouest. Les anecdotes ne manquent pas sur les livreurs perdus dans la zone, à la recherche de l'entreprise qui attend désespérément sa marchandise, on a beau faire trois fois le tour du rond-point, et dieu sait que ce n'est pas facile avec une semi-remorque, les informations recherchées sont désespérément absentes. Ne parlons pas de ceux qui tentent un demi-tour sur la rue principale au risque de bloquer la circulation dans les deux sens pendant de longues minutes. Ces problèmes ne datent pas d'hier et ils font même partie de l'histoire de la zone de Toulon-Ouest constituée pour réunir une douzaine de parcs d'activités sur les trois communes d'Ollioules, La Seyne et Six-Fours. Créés à l'initiative des collectivités ou spontanément, ces différents parcs se sont longtemps contentés d'un affichage sauvage car il faut bien dire que les communes ne se sont jamais empressées pour proposer une solution durable. C'est d'ailleurs pour faire avancer ce genre de problème que l'Adeto a vu le jour. Lorsque TPM a pris en charge la zone d'entreprises, l'Adeto qui avait remis la question au goût du jour a été chargée de proposer un avant-projet qui fut présenté fin 2007 et approuvé par le comité de pilotage constitué des représentants de l'état, du département et de TPM. Que s'est-il passé depuis ? C'est vrai que des efforts ont été fait pour « nettoyer » les carrefours de la multitude d'affichages sauvages

qui ont tenté de suppléer l'absence de signalétique, des Relais d'Information Service (RIS) ont été mis en place aux points stratégiques qui donne la position des différentes entreprises sur un plan. Il manque l'identification des rues et leur numérotation ce qui rend la navigation hasardeuse, inefficace et peu précise. Courant octobre, Gabriel de Pasquale, président de l'Adeto, a rencontré à ce sujet Mme Christiane Hummel,

vice-présidente de la communauté de commune, qui a convenu de « l'urgente nécessité » de résoudre définitivement ce problème et a demandé aux services de mettre cette question à l'ordre du jour. C'est donc pour bientôt !!

## RAPPEL DU PROJET

Le projet présenté par l'Adeto présente l'intérêt d'être simple et précis, il devrait ramener sur la zone plus de discipline et de sécurité.

Aux différentes entrées du parc, des panneaux indiqueront l'orientation vers les différents quartiers. A l'entrée de chaque quartier, un panneau ou un totem (dont certains sont déjà en place, à condition d'empêcher l'affichage sauvage qui pollue la visibilité !) identifiera le quartier.

Dans chaque quartier, les rues baptisées par des plaques visibles seront rigoureusement numérotées. Ainsi, le conducteur n'aura plus qu'à suivre un système hiérarchisé qui le prendra en charge à l'entrée de la zone pour le conduire à l'adresse désirée. L'entreprise « Neoconstruction », 1394 Rue d'Ollioules, ne peut être manquée ; à la sortie de l'autoroute ou à une entrée quelconque de la zone, il suffit de prendre la direction de La Millonne, et de se laisser guider dans la rue d'Ollioules jusqu'au numéro souhaité.

Huit portes d'entrées ont été recensées pour recevoir un plan de la zone, implanté sur une aire de stationnement assez grande pour accueillir un camion semi-remorque. Elle permettra au conducteur de visualiser en toute sécurité les différentes orientations et de consulter le plan plutôt que de se s'engager à l'aveugle comme cela se fait encore trop souvent aujourd'hui.

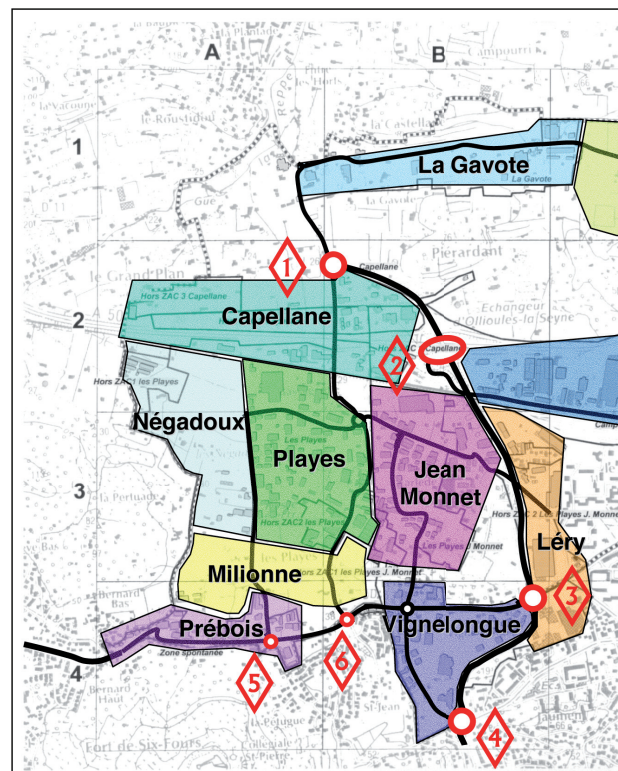
## LES QUARTIERS CONCERNÉS

Les quartiers, définis sur une base cadastrale continueront de porter le nom du document administratif, respectant ainsi l'historique des lieux.

On en compte douze dans la zone d'activités de Toulon-Ouest couverte par l'Adeto : La Capellane, La Gavotte, Piédardant, Queiez, Camp Laurent, Les Négadoux, Les Playes, Jean Monnet, Lery, La Millonne, Prébois, Vignelongue.



Le projet ayant fait l'objet de l'approbation des services concernés et du feu vert de TPM a encore l'obstacle du financement à franchir. Bien qu'étant le moins onéreux, le projet proposé nécessite tout de même un investissement conséquent, cependant il s'agit d'une réalisation indispensable pour l'efficacité et la sécurité de la zone d'activités et cela fait plusieurs années que cette réalisation se fait attendre.



Carte de la zone industrielle de Toulon-Ouest



## PRISE DIRECTE...

### Cyrille VALOTA - Dirigeant Péchés Gourmands

« L'accessibilité fait partie du Label »

*Cette entreprise familiale est née en 1993 à Sanary, Cyrille Valota, actuel dirigeant, a été le porteur de projet qui l'a transformé en atelier de 100 m2, toujours au cœur de Sanary en 1999 et quelques années plus tard, avec le déplacement dans la zone de La Millonne en une biscuiterie de 600m2 qui alimente en plus du magasin de Sanary, une dizaine de magasins en franchise à Aix, Nice, Avignon, Ile sur Sorgue, Lyon, Chartres, Toulouse, Cannes, Perpignan et Pézenas. A côté des ateliers de fabrication, Péchés Gourmands organise un espace d'exposition-vente et de réception qui s'adresse aux entreprises et aux particuliers à qui elle propose des visites touristiques d'information sur l'entreprise et ses méthodes de fabrication, d'où son soucis d'être bien signalé.*

**ADETO NEWS :** On nous dit que vous avez de gros soucis de signalétique, que s'est-il passé ?

**Cyrille Valota :** Ce qui s'est passé est d'abord une bonne nouvelle, la CCI du Var nous a attribué le Label Destination Entreprise qui a pour but d'identifier et de structurer les entreprises qui présentent un intérêt de visite. Pour les visiteurs ce label est un gage de qualité qui recouvre de nombreux critères dans sept domaines parmi lesquels, l'accessibilité... Le label impose un fléchage qui part de la sortie d'autoroute jusqu'à l'entreprise et c'est là que le bât blesse. Comme le fléchage n'existe pas nous avons mis en place une signalisation sauvage, à l'aide de banderoles et de panneaux, ce qui n'a pas beaucoup plu à la police municipale qui est venu nous tirer les oreilles. Nos panneaux sont passés à la poubelle et on nous a fermement demandé de ne pas les renouveler, ce qui est normal.

**ADETO NEWS :** Précisément, à quel niveau le fléchage fait-il défaut ?

**C.V. :** Partout, il n'y a pas de panneaux à la sortie d'autoroute pour indiquer la zone de La Millonne, pas plus qu'au carrefour de l'Europe, le dernier rond-point vers Métro n'est pas identifié, la porte coulissante, qui donne accès à la zone, donne l'impression d'arriver dans une propriété privée, la présence d'un algéco, les monticules de terre et de parpaings accentue encore cette impression et la rue n'est pas identifiée, il n'y a pas de panneaux !! Il faut vraiment avoir envie de venir nous voir pour nous trouver.

**ADETO NEWS :** Certains visiteurs se sont-ils perdus ?

**C.V. :** On les a toujours retrouvés mais certains ont fait plusieurs fois le tour de la zone, ce n'est pas très agréable et ce n'est pas bon pour notre image.



Cyrille Valota, dirigeant de Péchés Gourmands

**ADETO NEWS :** Quelle solution avez-vous trouvée ?

**C.V. :** Nous nous adressons aux opérateurs qui pratiquent un fléchage à l'aide de lattes disposées aux carrefours mais ce n'est pas simple. Les différentes entrées de la zone étant dispersées sur les trois communes, chacune d'elle fait son appel d'offre et les opérateurs sont différents, il faut passer un contrat avec chacun d'eux pour la zone qui le concerne, et ce système n'est pas toujours pertinent car très peu visible en conduisant.

**ADETO NEWS :** Que faut-il faire faire ?

**C.V. :** Il faut donner à la Zone de la Millonne une image plus accueillante, baptiser les rues de façon visible, mieux signaler et dégager les entrées, mettre en place une signalétique générale claire, visible et hiérarchisée pour guider les automobilistes ou les chauffeurs de bus, de manière à ne pas décourager les tour-opérateurs de venir nous voir. Pour un rendez-vous professionnel on peut toujours guider son interlocuteur par téléphone mais quand on reçoit du grand public je me vois mal guider les clients par ce moyen.

**Cyrille Valota**

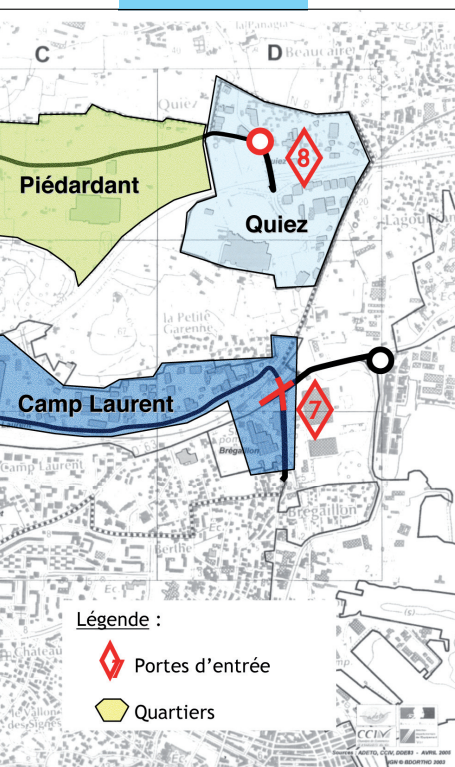
**04 94 28 94 48**

**149 Rue d'Ollioules**

**83140 Six-Fours-Les-Plages**



Mise en place de signalétique en zone d'entreprises





# Formation

## L'ECOLE DES MANAGERS (EDM)

Parce que le métier de chef d'entreprise ne s'improvise pas, parce qu'il semble évident que la performance des entreprises dépend avant tout de la compétence de leurs dirigeants, le réseau des écoles de manager répond aux nécessités de professionnaliser cette fonction...», souligne Jacky Lebrun, président du réseau des écoles de managers. Depuis 2010, le Var et la région PACA ont leur Ecole de managers, dont la formation, pilotée par la CCI du Var prépare au diplôme de niveau 2 (Master 1) sanctionnant trois phases : l'acquisition de connaissances, l'autodiagnostic et le plan d'action.

En 2011-2012, huit dirigeants composent la seconde promotion varoise. Issus de divers secteurs de l'activité économique, ils ont acquis ou rafraîchi leurs connaissances,

renforcé leurs compétences en stratégie, management, analyse financière, gestion, communication, ressources humaines, leur permettant de découvrir et d'accroître leur potentiel.

## UNE RÉELLE VALEUR AJOUTÉE

En sortant les dirigeants de leur cocon, l'EDM leur permet de prendre le recul nécessaire à l'analyse de la situation dans l'entreprise, d'être en veille sur les évolutions de leur environnement. Les formateurs, issus du milieu professionnel, présentent l'avantage de pouvoir s'appuyer sur des exemples pratiques et d'envisager des solutions expérimentées. « Nous maîtrisons tous techniquement notre métier, mais l'acquisition de connaissances dans le management des hommes, la fiscalité... est indispensable » confie l'une des stagiaires.

## TESTER SON PROJET GRANDEUR NATURE

Au-delà de cette découverte mutuelle, au cours des séminaires, ces futurs entrepreneurs « testent » aussi leurs idées. Elles vont de la redéfinition du positionnement stratégique en passant par le développement à l'international, la conquête de nouveaux clients, de nouveaux marchés, la prise en compte des nouvelles technologies, la refonte du système de vente, une nouvelle implantation de l'entreprise ou la réalisation d'opérations de croissance externe.

Contact CCI :

Tel. 04 94 22 89 87

stephanie.tiphaigne@var.cci.fr

www.reseau-edm.com

Copyright : article réalisé par la CCI du Var par Var Eco News – n°2 avril-juin 2012



## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Vous ne pouvez pas tout faire avec un Bail commercial tous commerces !**

- On a communément tendance à considérer que la clause « tous commerces » confère au locataire la possibilité d'exercer dans les lieux loués toutes activités et qu'il peut librement céder son droit au bail pour une activité différente de celle qu'il exerce. Cependant il faut savoir que cette liberté se trouve doublement limitée :
- 1/ Elle est tout d'abord limitée par la règle posée par l'article L. 145-8 alinéa 2 du Code de commerce : le locataire ne peut prétendre au renouvellement de son bail que si le fonds a fait l'objet d'une « exploitation effective au cours des trois années qui ont précédé la date d'expiration du bail ou de sa reconduction ».
- Dès lors, le locataire en place qui aura modifié l'activité exercée dans les lieux en se prévalant de la clause « tous commerces » pourra, en l'état actuel du droit positif, se voir refuser le renouvellement du bail s'il n'exploite pas cette nouvelle activité depuis au moins trois ans. Cette situation peut être très cruelle pour le preneur, qui peut se voir refuser le renouvellement du bail, sans indemnité !
- 2/ La clause « tous commerces » s'accompagne souvent d'une clause interdisant la cession du bail sauf à l'acquéreur du fonds de commerce.
- Il en résulte que le cédant ne peut pas vendre son droit au bail « tous commerces » pour une nouvelle activité, sans l'accord du bailleur. La cession devra donc porter sur l'activité exploitée à l'époque de la cession. Cela vaut aussi pour la cession de la totalité des parts sociales du preneur, qui peut être requalifiée en cession de droit au bail.
- Retenons donc qu'en présence d'un bail commercial « tous commerces », tout changement d'activité doit être effectué au moins trois ans avant le renouvellement, et qu'en présence d'une clause réservant la liberté de cession au repreneur du fonds, il faudra céder le droit au bail avec le fonds exploité. Le cessionnaire pourra modifier cette activité, à condition que l'opération ne soit pas assimilable à une fraude aux droits du Bailleur. Cela relativise donc la portée du bail « tous commerces » !

**Société d'Avocats Inglesse Marin & Associés**  
524 Avenue de Rome  
83500 La Seyne-sur-Mer  
04 94 18 98 98  
www.inglesse-marin.fr

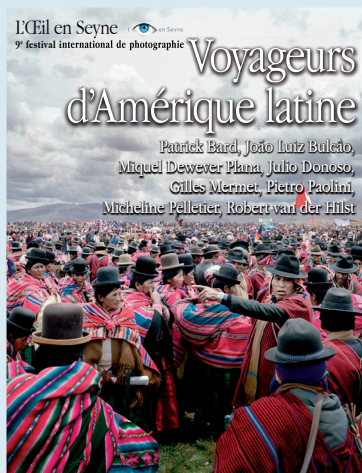
## QUOI DE NEUF CHEZ



**TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

### ■ Voyageurs d'Amérique latine à la villa tamaris

Jusqu'au 4 novembre venez découvrir la 9ème édition du Festival international de photographie à la villa Tamaris à La Seyne-sur-Mer. 8 photographes exposeront 200 photos mettant à l'honneur l'Amérique latine.



Villa Tamaris centre d'art - La Seyne-sur-Mer  
du 29 septembre au 4 novembre 2012  
Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée • Association l'Œil en Seyne • Remerciements : 04 94 06 84 00

À travers l'objectif, ils dévoilent avec toute leur sensibilité les difficultés de la vie quotidienne des habitants et la pureté des paysages de ce vaste continent encore sauvage. La destruction des forêts amazoniennes, le monde insoupçonné des insectes d'Amazonie, la Bolivie traditionnelle ou moderne, l'énigmatique île de Pâques, sont autant de sujets qui leur tiennent à cœur et dont ils sont, le temps d'une exposition, les témoins.

Plus d'infos :

www.villatamaris.fr

www.loeil-en-seyne.fr

Villa Tamaris, Avenue de la Grande Maison,

83500 La Seyne-sur-Mer.

Ouvert tous les jours de 14h

à 18h30 sauf le lundi et jours

fériés. Entrée gratuite.

Visites guidées

sur rendez-vous.

### ■ Toulon Provence Méditerranée primé !

La communauté d'agglomération TPM a remporté le concours Fonds Innovation Développement Durable EPL/EDF 2012 pour le projet de la Maison de la recherche Euro-méditerranéenne et l'institut Ingémédia sur la dalle des Ferrailleurs à Toulon. Ce fonds soutient financièrement les projets les plus innovants en matière d'efficacité énergétique. Le projet primé vise une ambition environnementale qui va au-delà de la réglementation actuelle en proposant d'utiliser un procédé de grande innovation encore jamais réalisé à ce jour : un niveau thermique Très Haute Performance Énergétique, avec la mise en place de cheminées solaires assurant une ventilation naturelle du bâtiment. Dans le cadre de cette distinction TPM recevra 15 000€, le 7 novembre prochain.



# Le Guide Passtime

■ Jacques-Henri Larcher  
06 72 91 65 65



## Sortez plus, dépensez moins !

En seulement 5 ans Le Passtime est devenue la référence des guides à forte réduction dans 82 départements. Chaque année 40 000 Passtime supplémentaires sont édités en France. C'est au tour des habitants du Grand Toulon de pouvoir profiter de tous les bons plans de Passtime dont les possesseurs bénéficient jusqu'à 50% de réduction sur leurs sorties.

## Organisation

Le guide est divisé en trois rubriques, Restaurants, Loisirs et Commerces, elles même divisées en douze sous-rubriques :

Restaurants : gastronomiques, traditionnels, spécialités, brasseries  
Loisirs : divertissements, sports détente, activité culturelle, tourisme  
Commerces : beauté, idées cadeaux, habillement, divers.

## Les remises

Dans chaque établissement vous bénéficiez de deux remises (valables jusqu'à 6 personnes) :

1 offre découverte pour une première visite dans les établissements du Passtime, vous bénéficiez d'une réduction minimum de 30% allant très souvent jusqu'à 50%. Dans les commerces l'offre est valable sur un article au choix

de l'adhérent Passtime ! Certain établissement de loisirs vont même jusqu'à 100% de remise soit une visite découverte gratuite !

1 offre permanente, allant de 10 à 20 %, utilisables de façon illimitée tout au long de l'année, sur simple présentation du guide.

Il suffit de feuilleter le guide pour comprendre que les établissements sont situés à 90% près de chez vous dans l'agglomération Toulonnaise, le reste étant sur Brignoles et St Maximin. Ainsi grâce à toutes ces fortes réductions, il est très facile de faire des centaines d'euros d'économie sur l'année de validité de votre Passtime.

## Se procurer le guide

D'une valeur faciale de 59,90€ TTC, le guide s'adresse à tout le monde, à s'offrir ou à offrir, on peut se le procurer sur internet ou en prenant contact avec le directeur de publication. Votre prochain guide est gratuit si vous parrainez trois personnes et ne coûtera que 55€ à vos filleuls. Diffusé dans les groupements, Entreprises, C.E., Associations, Amicales, son prix dépend de la quantité commandée (A noter cher lecteur que la carte Adeto donne droit à une remise de 10€ soit 49.90€ TTC seulement).



# GREEN & COMPANY

■ Paul Eric ROUBAUD  
04 42 72 17 00

Green &  
COMPANY

L'agence « Green & Company » commercialise les programmes de la société REAL LAND, spécialisée dans la promotion tertiaire. Cette société dirigée par Nicholas Hill est née à Londres en 1997 où réside toujours la société holding du groupe. Après avoir réalisé 40 000 m2 en plusieurs programmes autour de Londres et Coventry la société ouvre un bureau dans le midi de la France en 2003. D'abord installée place de la Liberté à Toulon elle s'établi pour des raisons stratégiques à La Ciotat en 2009, elle siège alors au centre d'un triangle Marseille, Aix, Toulon, les différents théâtres de ses activités. A ce jour elle a commercialisé deux programmes de bureaux à Aix en Provence, Les Jardins de la Duranne, 5 800 m2, et Les Hauts de la Duranne, 4 250 m2. A la Ciotat c'est trois programmes qui se succèdent : le Forum, 4 500m2, l'Espace Mistral, 8 300m2, et les Falaises, 4 000m2. Le Campus Millonne à Six-Fours Les Plages abrite un ensemble de trois opérations qui offrent une surface totale de 8 000 m2 créant un véritable pôle tertiaire d'une qualité exceptionnelle, à proximité des grands axes régionaux et de la future plateforme multimodale. A la première tranche construite il y a quatre ans, le Parc de L'Arborétum de 4 000m2 s'ajoute le Square

constitué de quatre bâtiments de 600 m2 chacun qui est en cours de commercialisation, ainsi que le centre d'affaire Optimum qui comprend 1 000 m2 de bureaux. En dehors de ce dernier, destiné à la location, la presque totalité des programmes est destinée à la vente.

## Perspectives

Nicholas Hill, président de « Real Land », considère que la zone des Playes offre un potentiel de développement important, le passage à l'ouest de DCNS, les perspectives ouvertes par la création d'une technopole de la mer dans le cadre du Pôle Mer PACA, les aménagements et infrastructures prévus pour le déplacement urbain vont créer un appel d'air et inciter de nombreuses entreprises périphériques ou sous-traitantes à s'installer dans cette zone géographique. « Or l'offre était insuffisante, inadaptée ou obsolète, d'ailleurs nous notons depuis quelques mois une augmentation des demandes de groupes nationaux, liées ou non à DCNS qui s'intéressent à nos réalisations. Nous pensons que si le dynamisme de l'ouest toulonnais est un phénomène récent, il constitue un mouvement de fond qui a de l'avenir »



## VENTES

• **1500 m²**, terrain plat, PC déposé et accepté pour 340 m² en RDC et autant en étage, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, **155 000 € HT**, TANGA INVESTMENT Tel 06 92 04 53 53

• **10 000 m²**, très beau terrain plat, proche de l'avenue de Berlin, cos 0,50, PC validé pour 1000 m² agrandissable si besoin, coffret ERDF existant, autre viabilité à créer, Parc de Signes, **320 000 € HT**, TANGA INVESTMENT Tel 06 92 04 53 53

• **2514 m²**, terrain plat, PC déposé et accepté pour 504 m² en RDC et autant en étage, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, **195 000 € HT**, TANGA INVESTMENT Tel 06 92 04 53 53

• **400 m²**, Entrepôt neuf sur 10m de hauteur capacité de stockage de 1200 m² sur 3 niveaux, sanitaires, sur terrain de 3000 m², grand parking, accès PL, très belle visibilité, PC déjà validé sur 800 m² au sol, Avenue de Berlin, Parc de Signes, **540 000 € HT**, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53

• **93 m²**, Dernière opportunité dans immeuble haut de gamme, en Zone Franche Urbaine, bureau neuf, exonération d'impôts et de charges sociales, distribué en accueil, 5 bureaux, sanitaires, tisanerie, vue dégagée, 1er étage, avenue de Lisbonne, 83500 LA SEYNE, **280 000,00 € HT**, Coralila immobilier 06 59 34 63 31

• **73- 78 - 81 - 86 - 116 - 209 - 320 - 640 m²**, Bureaux neufs climatisés, possibilité de petit bâtiment indépendant, Parkings privatifs, Environnement de qualité, Disponibilité Immédiate, L'ARBORETUM I & II, 83140 Six-Fours, **2 200,00 € HT/m²**, DTZ Jean Thouard Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

• **747 m²**, Local d'activités récent composé d'un RDC de 580 m² environ comprenant 395 m² d'entrepôt et 185 m² de bureaux et d'un étage de 167 m² de bureaux. Le tout sur 1500 m² de terrain clos et privatif, ZI Les Playes, Six Fours, **1 260 000 € HT HD**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

• **883 m²**, Local d'activités composé en R+1 de 883 m² dont 156 m² de bureaux cloisonnés et climatisés sur 2 880 m² de terrain, ZI Camp Laurent, disponibilité immédiate, **850 000 € HT HD**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

• **514 m²**, Local d'activités composé de 415 m² environ d'entrepôts/ateliers et 99 m² de bureaux avec sanitaires, annexe de 104 m². Le tout sur 2050 m² de terrain situé en bordure de l'axe principal de la ZI Camp Laurent, disponibilité immédiate, **860 000 € HT HD**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

• **780 m²**, Local d'activités composé de 548 m² d'entrepôts, 116 m² de show-room et 116 m² de bureaux, bel emplacement sur l'axe principal, terrain privatif et clos, ZI Camp Laurent, **820 000 € HT HD**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

• **1000 m²**, bâtiment en ZFU, RDC 500 m² dont 400 m² d'atelier et 100 m² de bureaux + mezzanine 70 m², étage 400 m² de bureaux déjà loués (5 baux commerciaux), et 100 m²

de parties communes, bureaux climatisés, atelier avec chauffage gaz, alarme, parking, surface terrain 1860 m², ZI Jean Monnet, La Seyne sur mer, **1 280 000 €**, Mme Mira 04 94 10 87 80

• **90 M2 + mezzanine de 40 M2** + wc et douche, excellent état, climatisation et ventilateurs, tous commerces, cession de droit au bail : **25 000 €**, location mensuelle 900€ charges comprises, ZAC des Playes, 83140 SIX FOURS Tel : 04 94 62 10 09

• **60 m²**, bureaux rénovés en ZFU au sein du centre d'activités des Playes, câblé, climatisé, 3 places de parking extérieur privatif, avenue de Bruxelles La Seyne sur mer **125 000 € HT HD**, possibilité de location, Green & Company, Mr Roubaud, 06 26 67 09 03

## LOCATIONS

• **60 m²**, bureau, tout équipé, zone franche urbaine, Av. de Rome, Espace Santé, 83500 LA SEYNE, **1300 € TTC/mois + 140 € de charges**, Mme Gharby 04,94,62,10,02

• **15 m²**, bureau, tout équipé, zone franche urbaine, Av. de Rome, Espace Santé, 83500 LA SEYNE, **450 € TTC/mois, charges incluses**, Mme Gharby 04,94,62,10,02

• **40 m²**, bureau, tout équipé, zone franche urbaine, Av. de Rome, Espace Santé, 83500 LA SEYNE, **800 € TTC/mois + 80 € de charges**, Mme Gharby 04,94,62,10,02

• **93 (RDC), 135 (R+1), 150 (RDC) et jusqu'à 300 m² (R+1)**, Bureaux, climatisation, parkings privatifs et visiteurs, vidéosurveillance, portail électrique, espaces verts, restaurant sur place, **à partir de 160€ /m²/an HT HC**, BUSINESS PARK Des Playes - 83 500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74

• **3 080 m², divisible à partir de 800 m², et un de 2 280 m²**, Entrepôt, quai de déchargement, 6m sous plafond, parkings privatifs, vidéosurveillance, portail électrique, disponible en juillet 2012, restaurant sur place, **à partir de 70€ /m²/an HT HC**, BUSINESS PARK Des Playes - 83 500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74

• **7 m²**, Bureau équipé et meublé pour 1 poste de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, **302.00 € HT Charges comprises**, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87

• **9 m²**, Bureau équipé et meublé pour 1 poste de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, **390.00 € HT Charges comprises**, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87

• **23 m²**, Bureau équipé et meublé pour 1 à 2 postes de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, **600.00 € HT Charges comprises**, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87

• **Domiciliation d'entreprises**, Centre d'Affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, **60.00 € HT / mois ou 150.00 € HT / Tri**, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87

• **300m²**, Local industriel/entrepôt avec parking, Bd De Lery, 83140 SIX FOURS LES PLACES, **2000 € HT/HC/mois**, AGENCE JOLY 04 94 10 28 66

• **110m²**, Bureau neuf 1er étage, bd de Lery (au dessus de Boréa), très bel emplacement, 83140 SIX FOURS LES PLACES, **850 € HT/HC/mois**, AGENCE JOLY 04 94 10 28 66

• **73- 78 - 81 - 86 - 116 - 209 - 320 - 640 m²**, Bureaux neufs climatisés, possibilité de petit bâtiment indépendant, Parkings privatifs, Environnement de qualité, Disponibilité Immédiate, L'ARBORETUM I & II, 83140 Six-Fours, **165,00 € HT/HC/m²/an**, DTZ Jean Thouard Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

• **178 - 356 m²**, Bureaux cloisonnés, climatisés, ascenseur, parkings privatifs, Disponibilité : immédiate, TECHNOPOLE VAR MATIN, 83190 Ollioules, **160,00 à 170,00 € HT/HC/m²/an**, DTZ Jean Thouard Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

• **200 m²**, Bureaux cloisonnés en rez-de-chaussée, proches autoroute, parking, PARC BURETEL, 83140 Six-Fours, **144,00 € HT/HC/m²/an**, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

• **1500 m² divisibles**, bureaux neufs, climatisés, parkings, Disponibilité : 2013 av John Kennedy, 83500 La Seyne s/mer, **168 € HT/HC/m²/an**, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

• **883 m²**, Local d'activités composé en R+1 de 883 m² dont 156 m² de bureaux cloisonnés et climatisés sur 2 880 m² de terrain, ZI Camp Laurent, disponibilité immédiate, **72 000,00 € HT/an**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

• **411 m²**, local d'activités en bon état avec sanitaires et vestiaires, 2 accès PL de plein pied, terrain privatif, disponibilité 01/05/12, ZI Camp Laurent, La Seyne, **37 200,00 € HT/an**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

• **472 m²**, local d'activité composé de 156 m² de bureaux et 316 m² d'ateliers/entrepôts, 1 accès PL de plein pied, 1 accès PL à quai, disponibilité 01/05/12, La Seyne, **45 000,00 € HT/an**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

• **50 à 100 m²**, bureau en RDC, Plein sud, open space, 2 baies vitrées, sanitaires et coin cuisine, parking privé en enrobé sur terrain clôturé avec portail électrique, avenue de Copenhague, « espace Tanganyika » Parc de Signes, à partir de **490 € HT**, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53

• **150 m²**, bureau neuf en RDC, Plein sud, open space, très clair, 2 baies vitrées, sanitaires et coin cuisine, peut servir pour stocker, avenue de Berlin, Parc de Signes, **990 € HT**, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53

• **150 m²**, 5 entrepôts neufs, livraison février 2013, « Pôle logistique regroupant 5 modules de 150 m² » hauteur 10m spécial pour garde meubles, déménageurs ou stockage, sur parcelle de 5500 m², avenue de Berlin, Parc de Signes, **1250 € HT en RDC**, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53

• **400 m²**, Entrepôt neuf sur 10m de hauteur capacité de stockage de 1200 m², sanitaires, sur terrain de 3000 m², grand parking, accès PL, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, **2600 € HT**, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53

• **3500 m²**, terrain à louer, plat à clôturer avenue de Berlin, Parc de Signes, prix sur demande, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53

• **190 m²**, entrepôt neuf avec bureau, sanitaires, porte sectionnelle 4m x 4m, parking, portail électrique, **10 € HT/ m² / mois, charges en sus**, rue d'Ollioules, La Millonne, 83140 Six Fours, Mr Reboux, 06 48 12 32 72

• **40 m²** exposition ouest, bureau N°204, dans bâtiment neuf en zone d'entreprises des Playes, parking, alarme et vidéosurveillance, portail automatique, climatisation, **600 € HT/mois**, pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie : 3 mois de loyer, 15 € HT/ m², charges comprises (reste en sus : participation taxe foncière + consommation électricité), La Seyne sur mer, Mme Mira 04 94 10 87 80

• **46 m²** exposition sud + est, bureau N°201, dans bâtiment neuf en zone d'entreprises des Playes, parking, alarme et vidéosurveillance, portail automatique, climatisation, **690 € HT/mois**, pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie : 3 mois de loyer, 15 € HT/ m², charges comprises (reste en sus : participation taxe foncière + consommation électricité), La Seyne sur mer, Mme Mira 04 94 10 87 80

• **71 m²** exposition est, bureau N°203, dans bâtiment neuf en zone d'entreprises des Playes, parking, alarme et vidéosurveillance, portail automatique, climatisation, **1060 € HT/mois**, pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie : 3 mois de loyer, 15 € HT/ m², charges comprises (reste en sus : participation taxe foncière + consommation électricité), La Seyne sur mer, Mme Mira 04 94 10 87 80

• **220 m²**, bureaux neufs divisibles et disponibles à partir de début 2013, Campus Millonne, au sein d'un ensemble de 8 immeubles de qualité, ZAC Jean Monnet, 83140 Six Fours, **200€ HT HC / m² / an**, Green & Company, Mr Roubaud, 06 26 67 09 03

• **20, 20, 40, 60, 65 m²**, bureaux neufs / rénovés disponibles immédiatement, Espace santé 3 en ZFU au sein d'un ensemble de qualité, avenue de Rome La Seyne sur mer, **prix nous consulter**, Green & Company, Mr Roubaud, 06 26 67 09 03

• **90 m²** d'atelier hauteur 3.5m avec une grande porte sectionnelle automatique et **90 m²** de bureau au 1er étage entièrement chauffé et climatisé (possibilité appartement) dans local industriel clos par un portail automatique la nuit et le weekend et une barrière automatique la journée. **2000 € HT /mois + charges (200€)** 554 ch des négadoux 83140 Six Fours Mr Bonnault 0609 347 982

• **300 m²** au sol ht sous dalle 3.5m avec 2 entrées équipées de 2 portes automatiques et rideaux métalliques et **200 m²** de bureau équipé (extension possible 300m²) dans local commercial ou industriel à Six Fours, parking réservé et clos. Loyer mensuel **10 € HT le m² + charges environ 1 € HT le m²** disponible janvier 2013, Mr Bonnault 0609 347 982

• **200 m²** d'expo et 1 bureau **100 m²** à l'étage, local commercial ZAC de la Millonne, local neuf avec parking privé sécurisé. **3000 € HT /mois** Mr Martino 06 20 62 31 05

